

Université PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE
Sciences Économiques et de Gestion – Sciences
Humaines – Sciences Juridiques et Politiques
UFR ECOLE DES ARTS DE LA SORBONNE
– 47 rue des Bergers – 75015 Paris



COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

Chers partenaires,

Comme vous le savez les formations universitaires sont appelées, depuis quelques années, à s'autonomiser et à s'employer à la recherche active de fonds pour le financement de leurs formations.

Vous êtes, ou vous avez été, l'un de nos partenaires, par l'emploi en stage d'étudiant.e.s de notre master 2 Gestion des arts et de la culture. Nous vous sollicitons aujourd'hui, parce que la taxe d'apprentissage que vous versez pourrait devenir une ressource pour améliorer les conditions d'étude de vos collaborateurs actuels ou futurs.

Un meilleur financement des formations se traduit par une meilleure formation : une capacité accrue de suivi des étudiant.e.s et d'animation des masters par des activités culturelles de formation active.

Notre master a été conçu en articulation avec le monde professionnel : proposant des formations en alternance (professionnalisation), nos étudiants sont engagés dans un processus d'apprentissage théorique et pratique à la fois, voué à faire d'elles et d'eux des professionnels autonomes et entreprenants, sachant s'orienter au sein de cet espace multiforme qu'est le domaine des activités professionnelles liées à la culture.

Assurer des meilleures conditions d'étude à nos étudiant.e.s, c'est leur permettre une meilleure insertion dans le monde du travail et une meilleure réussite dans la vie pour vos collaborateurs.

Merci pour votre soutien au Master 2 GAC.

PRESENTATION DU MASTER

Le master 2 Gestion des Arts et de la Culture propose un ensemble d'enseignements spécifique orienté vers la gestion de projets culturels et plus particulièrement orientés vers l'ingénierie (production et programmation) culturelle. Cette formation s'inscrit dans l'ensemble des diplômes de la mention « Direction de projets culturels ou établissements culturels » de l'École des Arts de la Sorbonne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Les enseignements portent sur le droit de la production et de la programmation culturelle, sur de la gestion de production, le marketing ou encore les politiques culturelles et les théories qui y sont associées. Un séminaire d'interface où sont invités des professionnels des différents domaines de la culture, complète la formation.

Les cours répartis sur environ 250 heures s'organiseront autour d'enseignements de spécialisation théoriques et d'interventions de professionnels présentant de cas concrets et d'applications de savoir-faire précis (mécénat, projets culturels territoriaux, gestion, communication, recherche de financements, création d'entreprises culturelles, droit, fiscalité de la culture, management des établissements culturels, etc.).

Un stage en entreprise obligatoire (d'une durée comprise entre 450 et 900 heures) complètera le cursus, qui s'achève avec la présentation d'un mémoire de recherche sur des sujets liés à l'actualité et à la spécificité du champ professionnel.

Le parcours « Gestion des arts et de la Culture » a la particularité d'être accessible aux étudiant.e.s en contrat de professionnalisation, pour une période d'alternance pendant l'année de scolarité.

En plus des activités curriculaires, le Master est animé par un certain nombre d'évènements organisés par l'association À l'œuvre, l'association des étudiant.e.s du Master 2 GAC de l'École des Arts de la Sorbonne.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ETABLISSEMENT CULTURELS

PARCOURS GESTION DES ARTS ET DE LA CULTURE

Habilité à percevoir le barème (hors quota), de plein droit, sur la catégorie B – BAC+3 et supérieur (Décret 2014-985 du 28 août 2014)



CONTACT

Delphine GABER
(gestionnaire pédagogique et financière) :
01 44 07 84 84

Marco DELL'OMODARME
(coordinateur pédagogique du Master 2 GAC) :
06 70 83 77 01
marco-renzo.dell-omodarme@univ-paris1.fr

COMMENT NOUS TROUVER

Vous pouvez identifier notre formation au sein des bases des OCTA, soit par le code RNCP 26546 (Formation : DIRECTION DE PROJET ET ETABLISSEMENT CULTURELS PARCOURS GESTION DES ARTS ET DE LA CULTURE), soit au sein des formations de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UAIEF 0751717J).

La traçabilité des versements est extrêmement importante pour notre Master. Ainsi, si vous avez opté pour verser toute ou une partie de la taxe d'apprentissage à notre formation, merci de nous faire parvenir une copie du formulaire de versement à l'adresse : masterpro@univ-paris1.fr.

Nous vous en remercions d'avance.